

N/réf.

Aigle, le 4 juillet 2011

RESERVATION N°

Société :

Responsable :

Tél. N° :

Membre USLA :

Genre de manifestation :

Nbre de personnes :

Date :

Heure :

Demander autorisation préalable au Doyen
Guy-John Pasche durant la semaine !
Salle occupée par les classes

AUDITORIUM DE LA PLANCHETTE		
Location	Fr. 60.-- par jour	Fr.
Supplément pour le dimanche	Fr. 120.--	Fr.
Taxe ordures	Fr. 20.--	Fr.
Montant de la réservation		Fr.

- Ces locaux sont mis à votre disposition uniquement le/s jour/s réservé/s.
- La réservation est payable dans les **10 jours** au moyen du bulletin de versement annexé.
- **Les locaux doivent être rendus propres et disponibles le lendemain de la réservation à 08h00. Dans le cas contraire, les frais de nettoyage seront facturés Fr. 150.-- minimum.**
- Pour visiter l'auditorium, prendre contact avec M. Ben Salem au J 079/424.26.66
- La clé est à retirer auprès du bureau du Greffe municipal le jour même ou le vendredi (pour le week-end) de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30.

BUREAU DU GREFFE MUNICIPAL

La Secrétaire : A. Décaillet

Annexes : 1 bulletin de versement
1 règlement

Copies : Bourse communale - Service de police - M. J. Ben Salem - M. J.-D. Rossire – Secrétariat des écoles – F. Cavin



DESCRIPTION DES LOCAUX

<i>Nombre de places</i>	Fumée interdite 100
<i>Aménagement intérieur</i>	rétroprojecteur TV avec video incorporée lecteur CD, cassettes, tourne-disques appareil cinema 16 m/m ampli mobilier
<i>Locaux sanitaires</i>	vestiaires homme/femme WC/douches
<i>Aménagement extérieur</i>	places de parc, écoles sur place, verdure
<i>Remise des clés</i>	les clés sont à retirer auprès du Greffe municipal 024/468 41 11 elles sont rendues d'entente avec le responsable
<i>Annulation</i>	Pour toute réservation annulée, le 20 % du montant sera facturé